

**Lucas, Philippe** (famille disparue au cours du XVI<sup>e</sup> siècle)

Les Lucas sont une famille noble d'Escoublac qui ne semble pas avoir disposé d'une seigneurie. Ils participent des « gens de savoir », certains d'entre eux exerçant comme notaire : Philippe, dès le 6 janvier 1462 (n.st.) (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1462) ; Jean qui paraphe un acte le 31 octobre 1514 (*ibid.*, B 1443) ; et un autre Philippe, le 26 janvier 1512 (n.st.) (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 Ec, de Carné, 8, f<sup>o</sup> 33) également noté comme avocat le 2 octobre 1518 (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 24, f<sup>o</sup> 203) ;

Les Lucas sont anciennement implantés dans le « terrouer ». Le 25 janvier 1384, Jouan Lucas est mentionné comme ayant acheté des vignes à Nicolas Bouchart (LA BORDERIE, Arthur, « Notes sur la culture de la vigne en Bretagne », *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. 10, 1892, p. 98), et sa notoriété lui permet d'entrer à la confrérie Saint-Nicolas de Guérande à laquelle appartient Guillaume Lucas, en mai 1405 et en mai 1407 (Arch. presbytère Guérande, registres de la confrérie Saint-Nicolas, vol. I, f<sup>o</sup> 7 et 8 v<sup>o</sup>). Il a un fils prénommé Jacquet comme l'indique le rentier du domaine ducal de Guérande, rédigé en 1452, qui prend en compte des informations antérieures – mais dont les dates ne sont pas précisées –, tous deux figurent parmi ceux de Guérande tenant en Batz (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1489 [A], f<sup>o</sup> 102 v<sup>o</sup>)

En septembre 1426, dans une réformation des nobles et des exempts de la paroisse d'Escoublac figure Jacquet Lucas (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Escoublac et site « Archives remarquables »). Le 22 janvier 1427 (n.st.), il rend aveu de ce qu'il tient de la seigneurie d'Escoublac (Arch. dép. Loire-Atlantique, E 1227/1. Il pourrait être encore en vie les 8-9 mars 1454, date à laquelle le nom de Jacquet Luca figure dans une nouvelle réformation des nobles et des exempts de la paroisse d'Escoublac (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Escoublac et site « Archives remarquables »). Il a un fils prénommé Jean (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1489 B]).

Jean Lucas dispose de biens relevant de la seigneurie d'Escoublac (*ibid.*, E 1227/4, f<sup>o</sup> 3, non daté, après le 1<sup>er</sup> août 1466). Le 14 février 1472, il est parmi ceux qui s'engagent derrière le duc contre l'évêque de Nantes (*ibid.*, E 75/7, latin ; *ibid.*, E 75/8 ; *ibid.*, B 121, f<sup>o</sup> 194 v<sup>o</sup>-195 ; MORICE, *op. cit.*, t. III, f<sup>o</sup> 237-238, sur cette affaire, voir POCQUET du HAUT-JUSSE, *Les papes...*, p. 84 ; GALLICE, *Guérande...*, p. 128-130). Le 18 décembre 1483, une transaction est passée entre « nobles gens » Jean Lucas, Philippe son fils, et Olive Lucas, sœur germaine de Jean Lucas, d'une part, et Jean Deno, fils d'Olivier Deno, à propos de la

succession de Flourie Chauvette (ROSMORDUC, *op. cit.*, t. III, p. 240). Le 25 mai 1489, Jean Lucas et ses sœurs affranchissent 56 sous 3 deniers de taille du domaine ducal en versant 275 livres 12 sous 6 deniers (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1492, f° 6-6 v°). Cet affranchissement peut être interprété, au-delà de l'intérêt social qu'il représente, comme porteur d'une signification politique, celle d'un soutien à la duchesse Anne dans le contexte de guerre civile consécutif à la révolte de Jean de Rieux contre la duchesse.

Philippe Lucas est mentionné le 23 août 1499 (*ibid.*, 28 J 55). Le 24 juin 1501, il est procureur de Jean de La Pommeraye et reconnaît, au nom de celui-ci, avoir mis Gilles de Quistinic en possession de 50 sous rentes (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 140-141). Vers 1509, Philippe Lucas vend à Jacques Le Gruyer un moulin à vent situé au Croisic (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1447, acte du 9 décembre 1539). Le 2 octobre 1518, Philippe Lucas et Jean Rogon, avocats de Guérande, sont mandatés pour s'informer de la « suspezcion » alléguée contre le lieutenant de Guérande et « de la suspezcion alleguée de la matière en principal pendante ladite suspezcion et passee d'icelle » (*ibid.*, B 24, f° 203). Philippe Lucas est encore cité le 25 juin 1540 (*ibid.*, B 1484).

Philippe Lucas épouse Marguerite de Tréguz. Le 25 février 1500 (n.st.), à cause d'elle, il rend hommage au vicomte de Saint-Nazaire pour ce qu'il tient de lui à foi, hommage et rachat (*ibid.*, supplément féodal, 1 E684, f° 67) alors qu'est également cité Raoulllette Lucas (*ibid.*, f° 68 v°).

Le registre de la levée de la taxe de franc-fief mentionne la vente à Jacques Le Gruyer par « maistre » Philippe Lucas, pour la somme de 200 livres, d'un moulin, situé au Croisic, (*ibid.*, B 3022, f° 24 v° 25, 5 mars 1536 [n.st.]).

Il décède avant 1541. En effet, dans la réformation du domaine ducal de Guérande sont enregistrés les héritiers de maître Philippe Lucas « savoir » Adrien du Verger, seigneur de Saint-Denac en possession, par achat, des biens qui furent ceux de Philippe Lucas (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1493, f° 112,).

Philippe Lucas ne paraît pas avoir eu de descendance masculine.

#### Autres Lucas

- Olive, sœur germaine de Jean Lucas. Le 10 avril 1480, est rendu un minu de rachat qui fait suite au décès intervenu le 29 janvier 1480, de « noble escuyer » Olivier Deno. Il est rendu par Jean Deno, son héritier principal. Le droit de douaire de la veuve, Olive Lucas, est réservé (*ibid.*, B 1462). Le 18 décembre 1483, une transaction est passée entre « nobles gens » Jean

Lucas, Philippe son fils, et Olive Lucas, sœur germaine de Jean Lucas, d'une part, et Jean Deno, fils d'Olivier Deno, à propos de la succession de Flourie Chauvette (ROSMORDUC, *op. cit.*, t. III, p. 240). Du mariage d'Olivier Deno et d'Olive Lucas est issue une fille Anne qui épouse Jean Bougrenet, seigneur de La Rouaudière. Le contrat est passé, 26 juin 1505, avec le consentement de maître Roland Deno, frère d'Anne, tuteur de Guillaume Deno, son neveu, fils aîné de Jean Deno et de Marie Maubec. Jean Deno, frère aîné de Rolland, et d'Anne sont enfants d'Olivier Deno et d'Olive Lucas desquels Guillaume est fils aîné. Il est promis à Anne 30 livres de rente (*ID.*, *ibid.*, t. III, p. 240). Puis Le 27 mars 1530, partage est fait entre Guillaume Deno, seigneur de Larloc, d'une part, et, d'autre part, Jean Le Bouteiller et sa femme, Marie Deno, seigneur et dame de Lessac, des biens des successions de Jean Deno et Marie Maubec sa femme père et mère de Guillaume et Marie Deno et encore de la succession d'Olive Lucas leur aïeule (*ID.*, *ibid.*, t. III, p. 239).

- Raoullette. Le 25 février 1500 (n.st.), elle rend hommage au vicomte de Saint-Nazaire Raoullette Lucas (Arch. dép. Loire-Atlantique, f° 68 v°).

- Jean. À une date inconnue, il vend 4 œillets de salie à Pierre Labbé pour 75 livres (*ibid.*, B 3022, f° 27, 21 mars 1536 [n.st.] et site « Archives remarquables »).

- ?. La mère d'Adrien du Verger, seigneur de Saint-Denac, est la fille de maître Philippe Lucas fils de Jean Lucas (Arch. dép. Loire-Atlantique, E 1227/4, f° 3 non daté, note marginale vers 1540]).

Cette famille est à distinguer des Lucas du Croisic.

Alain GALLICE